

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20260526\_25**  
**Référence Nomenclature n°8.5**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FIRMINY**

**Direction en charge : Pôle Relation Citoyenne et Attractivité  
Territoriale**

**Service en charge : Animation Sociale et Politique de la Ville**

**Objet : Candidature à l'appel à projet MILDECA 2026. Mise en œuvre  
d'un programme de prévention de conduites addictives**

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu l'appel à projets MILDECA 2026 ;

Considérant la stratégie nationale de lutte contre les conduites addictives portée par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives (MILDECA) ;

Considérant les enjeux de santé publique liés aux conduites addictives chez les jeunes ;

Considérant la nécessité de développer des actions de prévention précoces et coordonnées ;

Considérant que les conduites addictives chez les jeunes constituent un enjeu majeur de santé publique, avec des impacts significatifs sur la santé mentale, la réussite scolaire et l'insertion sociale ;

Considérant que la Commune de Firminy est attentive aux enjeux liés à la consommation de protoxyde d'azote, à sa banalisation et à la faible perception des risques chez les jeunes ;

Considérant que, dans ce contexte, la Commune de Firminy souhaite déployer un programme structuré de prévention des conduites addictives, fondé sur le développement des compétences psychosociales, l'implication des jeunes et la mobilisation des familles ainsi que des partenaires éducatifs ;

Considérant que ce programme, à destination des jeunes de 12 à 25 ans et de leurs familles, repose sur une approche globale, précoce et partenariale, et prévoit notamment une coordination territoriale des acteurs, un parcours de sensibilisation pour les adolescents, des interventions en milieu scolaire auprès des classes de CM2, des ateliers à destination des parents ainsi qu'un temps de restitution et de valorisation des actions menées ;

Considérant que ce projet s'appuie sur un partenariat élargi associant les établissements scolaires, les centres sociaux, les structures spécialisées telles que la CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) ainsi que l'Éducation nationale ;

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20260526\_25**  
**Référence Nomenclature n°8.5**

Considérant que les indicateurs d'évaluation porteront notamment sur le nombre de jeunes et de parents sensibilisés, le niveau de satisfaction des participants ainsi que le nombre de partenaires mobilisés ;

Considérant que ce projet fera l'objet d'une demande de financement auprès de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives (MILDECA), pour un montant de 7700 € ;

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la candidature à l'appel à projets MILDECA 2026,
- Dire que les recettes seront inscrites au budget,
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la candidature à l'appel à projets MILDECA 2026,
- **DIT** que les recettes seront inscrites au budget,
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 26 Mai 2026

La Secrétaire de Séance,



Claire TAING



Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication

en date du .01/06/2026.....

Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
S. BELAIDI



**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FIRMINY**

**SEANCE DU MARDI 26 MAI 2026**

**Candidature à l'appel à projet MILDECA 2026. Mise en œuvre d'un  
programme de prévention de conduites addictives**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 19 Mai 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 26 Mai 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

**PRESENTS** : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle, M. IBARS Robert, Mme GOURGAUD Jocelyne, M. MENDES José, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, M. VIAL Mickaël, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan, Mme SEIVE Violaine, Mme CURIOT Marie-Amelie, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, M. TRIOLLIER Aloïs, M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

**POUVOIRS** : Mme REYMOND Magali à M. CHARTRON Jean-Paul, M. MONISTROL Sébastien à Mme GOURGAUD Jocelyne.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme TAING Claire.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF** : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,  
Mme MACÉ M-France, Responsable Service Assemblée  
Mme LUACES Géraldine, Responsable Service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	31
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33